



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 27 mars 14h15, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT.

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, André LAITU, Jean RONSIN, Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Jean-Claude BELINE, Georges DUMAS, Christian SORIEUX, et Madame Emmanuelle ROUSSET

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Madame Marie-Edith MACE, Messieurs Yann SOULABAILLE, Patrick HERVIOU, Marcel LE MOAL

Pouvoir :

- de Madame Marie-Edith MACE à Monsieur Michel DEMOLDER
- de Monsieur Yann SOULABAILLE à Madame Emmanuelle ROUSSET
- de Monsieur Patrick HERVIOU à Monsieur Jean RONSIN
- de Monsieur Marcel LE MOAL à Monsieur BOIVENT

Assistaient également : Monsieur LERAY Payeur Départemental, Messieurs Antoine DECONCHY et Christian ISAMBERT, et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine DECONCHY

Secrétaire de séance Adjoint : Monsieur André LAITU

Nombre de Membres du Comité présents : 10

Nombre de Membres du Comité votants : 14

Date de la convocation : le 18 mars 2025

N°25/03-04 Nomination du Directeur de la Régie du SMG-Eau35

Comité syndical du 27 Mars 2025

N°25/03-04 Nomination du Directeur de la Régie du SMG-Eau35

Rapport,

Vu la délibération n°24-10_08 en date du 3 octobre 2024, créant les statuts de la Régie du SMG-Eau35,

Vu la délibération n°24-12_09 en date du 6 décembre 2024 désignant les membres du conseil d'exploitation de la Régie,

Considérant le besoin de clarification de l'organisation du service du SMG-Eau35 et sa Régie des canalisations d'intérêt départemental

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) NOMMER Monsieur JEAN-PIERRE TROUSLARD Directeur de la Régie

2°) AUTORISER le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

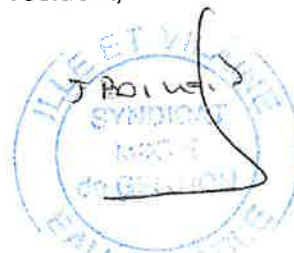
Fait à Rennes, le 27 mars 2025

Le Secrétaire de Séance



Antoine DECONCHY

Le Président,



Joseph BOIVENT